



NUMÉRO 1201-1074

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 23 janvier 2012, à 20h15 au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Monsieur le Maire et les Conseillers, étant tous présents, renoncent à l'avis de convocation et signent ci-après :

M. Louis Jacques

M. Jeannot Roy, M. Luc Perreault, Mme Élise Jacques

M. Jean-Louis Grondin, M. David Lessard, M. Simon Cliche.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Louis Jacques.
Était aussi présente Madame Mélanie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire ouvre la séance.

2. Lecture et approbation de l'ordre du jour

1201-1074-2

Il est proposé par monsieur Luc Perreault, appuyé par monsieur Jean-Louis Grondin et résolu, que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. Mauvais état d'une portion de route asphaltée en 2007

1201-1074-3

Il est proposé par monsieur Simon Cliche, appuyé par monsieur Jeannot Roy et résolu, que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables mandate *Labo S.M. Inc.* pour la préparation d'estimés du coût des travaux de réfection d'une portion du rang des Érables. Les honoraires applicables pour l'étude sont de 2 500 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

4. Questions et commentaires

Aucune question et aucun commentaire ne sont exprimés.

5. Levée de la séance

1201-1074-5

À 21h25, il est proposé par monsieur David Lessard, appuyé par madame Élise Jacques et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, Louis Jacques, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Louis Jacques, maire

Mélanie Jacques, secrétaire-trésorière